Réunion du Comité Directeur UFOLEP
du 12 juin 2024

Présents : P. Déon, J-Cl Bezot, A. Venel, L. Dameron, D. Creux, V. Gerlier
Excusés : M. et M-C Cellier, G. Balourdet, A. Geoffroy
Assiste : M. Mayenga (Délégué Départemental).

Ouverture de la réunion à 17h30

1. Validation du PV du 13 mai 2024.

Adopté

2. Bilan des finales nationales Foot à St- André les samedi 18 et dimanche 19 mai.

A déplorer :
-L'utilisation de fumigènes par des spectateurs le samedi.
-Trois personnes seulement pour le démontage et rangement, nettoyage...le dimanche soir.
-Les chambres réservées à l'hôtel Akena pour le samedi soir n'ont pas été attribuées. (Faute de l'hôtel).

Par contre :
- Un grand merci au club de l'AS Payns pour la tenue de la buvette. En contrepartie, le CD a convenu d'accorder au club une aide de 1 000,00€ pour les frais occasionnés (location matériel....)
- Remerciements également à la ville de ST-André pour la mise à disposition des installations du complexe, à la satisfaction de tous.
- Budget global engagé par l'UFOLEP :

Dépenses : 4038€ (secours, repas, t-shirts, coupes...)
Recettes (subventions et aides) : 4 876€
Soit : Conseil Régional : 900€
Conseil Départemental : 2 300€
UFOLEP Nationale : 1 676€
Bénéfice : 838€

- Mais la cerise sur le gâteau, une belle victoire de l'Amicale Portugaise en coupe Delarbre. Avec les félicitations du Comité Directeur

3. Projet UFOSTREET

Les finales départementales ont eu lieu à Stadio Pizza le mercredi 05 juin avec 18 équipes, soit 140 jeunes.
7 équipes sont qualifiées pour les finales nationales à Aubervilliers (Paris)
Port-Sainte-Marie (3), Sainte-Savine (3), Troyes (1).
En attente des retours des demandes de subventions déposées le 15/12/2023.

4. Demandes de subventions déposées pour l'été.

-Quartiers d'été : 2 projets pour une demande de 12500€ . Accordé : 4000€
-Projet Marne/ Aube. Accordé : 6796€

5. Finales départementales foot.

A Bréviandes le dimanche 16 juin.

4 finales :
Le matin 9h00 et 11h00 : consolantes
L'après-midi 13h30 et 15h30 : principales.

6. Rassemblement pétanque.

Pour la tenue de la buvette par le club de La Rivière, une aide en personnel sera apportée par l'UFOLEP.
La circulaire nationale est établie.
La gestion des repas sera assurée par un traiteur.(idem TIR 2023).
Pas encore de retour pour les demandes de subventions déposées.

7. Question posée par V. Gerlier (Badminton) concernant l'assurance nouvelle MARSH (AXA). Tarifs et obtention de l'attestation.

La campagne d'affiliation est en cours de finalisation. Les documents seront reçus et retransmis très rapidement.
Incidences sur les affiliations et adhésions.
3 catégories d'affiliation
5 licences UFOLEP.
Le coût des licences sera sensiblement le même.
L'attestation d'assurances sera fournie comme par le passé.
Pour les modalités, incidents... l'interlocuteur sera régional.

8. Congés d'été

Mervyn : du 01/08 au 06/09.
Adèle : Du 01 au 29/0/8.
Emilie : En partie en août.
Auguste : Du 29/07 au 02/08.
Du 15/08 au 06/09.

9. Questions diverses.

- Saison 2024/2025. En principe, 3 équipes nouvelles foot en S+ et 2 en tennis de table (St-Parres les Vaudes et le TOS).
- Remboursement demandé par DIANA- Sport-Arc pour participation aux Nationaux de tir à l'arc en Bretagne.

8 participants, 2 véhicules, 587 km.
Accord du CD pour un montant de 363,94 € (587kmx2x 0,31€)

- Remboursement demandé pour les finales de tennis de table de 176,03€

Accord du CD

- Compétition en extérieur de tir à l'arc organisée par Diana- Sport- arc le dimanche 07/07.
- Cyclosport.

Suite à contestation du vélo club d'Arcis pour le montant de l'aide accordée, le CD confirme que celle-ci est de 385,00€, soit la moitié du devis (voir CD du 13 mai)

- Barème des sanctions disciplinaires.

Sera réexaminé par la commission de discipline conjointement avec les responsables des commissions technique et des arbitres.

- Prochain CD le mercredi 24 juillet à 17h30

Fin de la réunion à 19h30